



Concepteur(rice) développeur(euse) informatique

Famille : Systemes d'information
Sous-famille : Conception et intégration des applications
Code métier : XXXX

▶ Informations générales

Définition :

Analyser, paramétrer, programmer et/ou intégrer les composants logiciels applicatifs à partir des spécifications fonctionnelles et en assurer la maintenance.

Autres appellations :

Concepteur développeur d'applications
Développeur
Spécialiste d'applications.

Spécificités :

Intégrateur d'applications
Paramétreur de progiciel de gestion intégré

▶ Activités

- Assistance, conseil et formation des équipes, des utilisateurs, spécifiques au domaine d'activité
- Conception de l'architecture fonctionnelle
- Conception test et documentation de programmes
- Définition et réalisation d'interfaces et/ou de connecteurs
- Établissement des éléments et des spécifications techniques du cahier des charges
- Maintenance / prévention des matériels, équipements, systèmes, dans son domaine
- Mise en place et lancement du logiciel
- Paramétrage des outils, logiciels, systèmes relevant de son domaine d'activité
- Recensement et analyse des besoins des utilisateurs, spécifiques à son domaine
- Veille technique pour une actualisation constante des connaissances dans le domaine des langages de programmation et des architectures de systèmes d'information

▶ Savoir-Faire

- Concevoir et rédiger une documentation technique, spécifique à son domaine de compétence
- Conduire et animer des réunions
- Elaborer des jeux d'essai



- Identifier et analyser les évolutions et leurs impacts sur les activités, les systèmes relatifs à son domaine de compétence
- Installer, configurer, paramétrer et tester un système et/ou un logiciel et/ou un composant et/ou un poste de travail
- Programmer dans différents environnements informatiques
- Recetter une application informatique
- Traduire les spécifications fonctionnelles en spécifications techniques détaillées

► Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Certification spécifique : ITIL V3	Connaissances opérationnelles
Communication	Connaissances approfondies
Démarche qualité	Connaissances opérationnelles
Développement informatique / analyse et programmation	Connaissances approfondies
Droit des données informatiques	Connaissances opérationnelles
Informatique / Système d'information	Connaissances opérationnelles
Organisation et fonctionnement interne de l'établissement	Connaissances opérationnelles
Produits et marché informatique et son évolution	Connaissances opérationnelles
Réseaux informatiques	Connaissances générales
Sécurité informatique, sécurité des systèmes d'informations	Connaissances opérationnelles

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales.

Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

► Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Utilisateurs pour la définition des besoins et spécifications puis la mise en œuvre
- Chef de projet informatique pour le reporting et le suivi du projet.

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Niveaux 4 à 7.

Correspondances statutaires éventuelles :

- Technicien(ne) supérieur(e) hospitalier ou ingénieur(e) hospitalier (Catégorie A ou B).

Passerelles :

- Chef(e) de projet informatique
- Expert(e) technique.